



Société MANPOWER France SAS
Mme Françoise GRI Présidente
7/9 rue Jacques Bingen
75017 PARIS

Paris, le 08 février 2008

Objet : négociation GPEC

Madame le Président de Manpower France,

L'ensemble des organisations syndicales représentatives de la société Manpower France SAS, tient à porter à votre attention leur déception quant à la réunion de négociation de la GPEC tenue le vendredi 8 février 2008 après-midi, présidée par le Directeur des Ressources Humaines M. Jean-François DENOY.

Alors que la réunion avait débuté sur un échange concernant les demandes légitimes des organisations syndicales portant sur la présentation des listes prud'hommales 2006, qui pour rappel nous ont été non seulement transmises avec deux mois de retard et qui plus est sont erronées et incomplètes, M. Denoy agacé par nos demandes et prétextant une remarque sur un manque de confiance a quitté la séance après seulement dix minutes de réunion.

Nous sommes pour le moins surpris d'une attitude si peu responsable vis-à-vis de l'ensemble des partenaires sociaux qui ont tous accepté de répondre favorablement à cette réunion organisée à la demande de la Direction afin de respecter le calendrier prévu et ce, bien que la date ait été fixée seulement 8 jours plus tôt et que la plupart des membres viennent de Province.

De ce fait, ajouté à la non prise en compte de la plupart de nos remarques formulées lors de la réunion du 30 janvier, nous nous interrogeons sur la réelle volonté de la Direction de mettre en place une GPEC en étroite collaboration avec les organisations représentatives du personnel, qui ne soit pas une simple réponse aux obligations légales d'ouverture de négociations sur le sujet.

Dans l'attente de vous lire dans les meilleurs délais, nous vous prions d'accepter Madame le Président, l'expression de nos salutations distinguées.

Mme Maïté LEMAIRE
DSC CFDT

M. Arnaud BERLIK
DSC CGT

M. Pierre PERSONNE
DSC CFE-CGC

M. Régis VERBEKE
DSC CGT-FO

M. Alain BEC
DSC CFTC